



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 46406

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc partageant les perspectives de son action ministérielle souligne, auprès de Mme la ministre de la famille et de l'enfance l'intérêt de la proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants (n° 586 - 30 janvier 2003), adoptée par l'Assemblée nationale le 13 février 2003. Cette proposition de loi est depuis février 2003 en instance au Sénat.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46406

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2004, page 7088